



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Tarn

Lettre ouverte à MM. les préfets du Tarn et du Tarn & Garonne

Objet : menaces physiques à Sivens

Messieurs,

Des menaces venant des pro barrages, y compris des menaces de mort, ont été proférées et se multiplient sous diverses formes venant aussi bien d'individus, (lettre anonyme), de groupes de chasseurs, que d'organisations agricoles, d'élus envers d'autres élus, menaces à peine voilées lors de la première rencontre avec les experts envoyés par la madame la ministre Ségolène Royal.

La CONFEDERATION PAYSANNE dénonce les discours guerriers et irresponsables de ténors de la FDSEA comme Mr Xavier Beulin (Europe 1), Mr Philippe Joucla, Mr Huc qui ajoutés aux invectives de certains élus se traduisent sur le terrain par une exacerbation des passions sur les problèmes d'irrigation dans le bassin du Tescou.

Sur les secteurs de Lisle sur Tarn, Gaillac et St Nauphary, on voit paraître des tags en bordure de route appelant à la « battue aux zadistes comme pour les chevreuils » pour le réveillon du 31 décembre. La FDSEA 82 est particulièrement agressive et multiplie les appels au meurtre à l'encontre des opposants au barrage via graffitis et pendaison de mannequins sur lesquels ils inscrivent « Zadiste ». Ces actes sont normalement répréhensibles !

Cette multiplication de menaces crée une situation dans laquelle des individus ou groupes excités par ces appels peuvent être fortement incités à passer à l'acte, particulièrement lors de la nuit du réveillon du nouvel an.

La CONFEDERATION PAYSANNE en appelle solennellement aux pouvoirs publics pour qu'ils rappellent chacun de ces organismes et personnes à l'ordre et à la décence d'une part, et assurent la sécurité de la famille Lacoste et des occupants dans les jours qui viennent et en particulier le 31-12.

En aucun cas la situation ne peut être résolue par la violence. La CONFEDERATION PAYSANNE, pour sa part, continue de travailler à promouvoir des solutions qui permettent de sortir de manière satisfaisante pour tous de cette situation.

Comptant sur votre sens des responsabilités, nous vous prions, messieurs, de recevoir l'assurance de notre considération.

Christophe Curvale

Copie à M. le ministre de l'intérieur, M. le président du Conseil Général, M. le député, et à la presse.

Contacts : Alain Hébrard 06 83 90 53 33 (HT) et 09 75 91 81 67 (HR)

Porte parole : Christophe Curvale : 06 42 07 25 49

Maison des Associations - Place du 1^{er} Mai – 81100 CASTRES

Tél : 05.63.51.08.47 - Fax : 05.63.51.85.03

Courriel : confpays.81@free.fr

Note complémentaire :

Le dossier Sivens conduit à la hussarde a entraîné une contestation citoyenne par des associations représentatives sur les thèmes environnementaux, gestion de l'argent public, transparence dans la gestion des actions des collectivités territoriales, politique agricole et développement.

L'usage immodéré permanent des forces de l'ordre en septembre et octobre dernier destiné à permettre la réalisation du projet de barrage en urgence avant même que des jugements sur le fond ne soient prononcés a conduit au décès d'un opposant malgré les mises en garde de risque d'accident répétées par des membres d'associations locales.

De plus, les experts missionnés par le ministère de l'environnement ont démontré que les besoins en eau d'irrigation dévolus aux agriculteurs était surévalués, que ceux ci était bien incapables d'exprimer des besoins sincères sur des cultures précises, que leurs déclarations aux experts, ne correspondaient pas aux déclarations exprimées dans les dossiers PAC, qu'enfin ils ne souhaitaient pas payer l'eau ou acceptaient des tarifications dérisoires ne correspondant pas aux coûts réels d'approvisionnement.

Enfin ces mêmes experts ont démontré la possibilité de réalisations de captages alternatives parfaitement réalisables.

Les tenants d'une retenue sur le lieu du drame n'ayant plus d'arguments objectifs à développer se sont retirés des négociations tout en développant sur le terrain une politique de la terreur qui n'est pas sans rappeler des périodes troubles de notre histoire. Ils propagent des mensonges sur les occupants du site afin d'attiser la haine. L'occupation menée jusqu'à l'abandon définitif du projet de barrage de Sivens entraîne des nuisances très limitées car les agriculteurs n'exploitent pas les prairies et les bois pendant l'hiver. Aucune démonstration n'a été faite que des Zadistes avaient volé sur des fermes et même que ces vols avaient bien eu lieu. Selon un article paru dans Le Monde, la gendarmerie a découvert que ce n'est pas des zadistes qui ont ouvert la volière d'un éleveur de faisans en septembre. La manipulation de l'opinion publique par les pro-barrages est inacceptable.

Maison des Associations - Place du 1^{er} Mai – 81100 CASTRES

Tél : 05.63.51.08.47 - Fax : 05.63.51.85.03

Courriel : confpays.81@free.fr